

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/12/14

Reçu en Préfecture le : 16/12/14

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 décembre 2014 D-2014/717

Aujourd'hui 15 décembre 2014, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés:

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Benoit MARTIN

Subventions politique de la Ville. Programmation 2014. Autorisation. Décision.

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La politique de la Ville vise à réduire les inégalités entre les territoires. l'action menée par la Ville à ce titre s'avère toujours essentielle.

Les atouts majeurs de ce dispositif, qui permet dans les quartiers les plus fragiles de notre territoire de concentrer des moyens humains et financiers, sont d'une part la proximité et d'autre part l'adaptation aux besoins des habitants. Le moteur du développement des projets est le travail d'ingénierie des chefs de projets territoriaux et des chargés de mission thématiques (éducation, médiation, insertion, prévention et santé). Basé sur la confiance mutuelle avec les structures de terrain, ce travail partenarial permet d'accompagner des actions alliant l'expérimentation sociale à l'aide à la pérennisation pour les projets les plus pertinents.

L'enjeu de cette politique contractuelle est aussi de poursuivre et de renforcer le développement de la cohésion sociale et territoriale à l'échelle des quartiers sensibles de la Ville tant sur le volet social, que sur les volets urbain et économique, en s'appuyant sur les services de la Ville, de la Communauté Urbaine et de l'Etat en fonction des compétences respectives.

C'est pour cela que la Ville de Bordeaux s'est engagée, aux côtés de l'Etat et de la Communauté Urbaine de Bordeaux, dans la poursuite de la politique contractuelle de cohésion sociale et territoriale en signant un avenant au contrat urbain de cohésion sociale pour la période 2012/2014.

Ce dernier arrive donc à son terme, et dans le cadre de la réforme de la politique de la ville, un nouveau contrat de ville doit être mis en place, à l'échelle intercommunale, puis décliné au local dès janvier 2015.

Afin de clôturer la programmation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de 2014, la ville souhaite soutenir deux projets associatifs.

Alios formation - Articuler les gestes professionnels aux savoirs de bases

Cette action de formation vise à répondre à un besoin repéré sur le territoire de Bordeaux par les référents sociaux et professionnels, les accompagnateurs emploi ou les associations qui accueillent des personnes venues récemment en France pour travailler et dont le "frein à l'emploi" essentiel est d'ordre linguistique. Cette proposition pédagogique, telle que formulée par ALIOS Formation cible en priorité un public masculin, en recherche d'emploi d'origine étrangère, peu enclin aux apprentissages sous leur forme classique, mais possédant une expérience professionnelle, en particulier dans le BTP, dans leur pays d'origine. Elle concernera 12 bénéficiaires et vise à faciliter l'accès à l'emploi ou à la qualification.

PLIE- Action de formation Employé d'immeuble dans le cadre des parcours d'insertion proposés par des associations intermédiaires

En réponse à sa mission d'insertion professionnelle et de mise en place d'étapes de parcours, le Plie souhaite mettre une nouvelle action de formation permettant l'accès au *Certificat de qualification professionnelle Agent machiniste classique en propreté (CQP AMC)*.

Elle concerne 12 personnes en difficultés d'insertion professionnelle, principalement des personnes issues des quartiers prioritaires et bénéficiaires du dispositif des clauses d'insertion. En partenariat avec les associations intermédiaires du projet ARE 33 et Bordeaux Inter Challenge, les personnes bénéficieront à l'issue de l'action de mises en situation de travail dans le cadre de marchés d'insertion portés par les bailleurs sociaux. Cette action répond en effet à un besoin de main d'œuvre qualifiée sur les postes d'employés d'immeuble, notamment au sein des résidences.

Atelier Graphite - accueil et orientation des publics

il s'agit de proposer des sessions d'échanges de pratiques en direction des professionnels en contact avec le public et en posture d'accueil et d'orientation au sein des structures de proximité et dans l'espace public (agents d'accueil, médiateurs, animateurs de structures sociales, écrivains publics bénévoles...).

Les différentes sessions d'ateliers permettront aux professionnels d'aborder l'ensemble des problématiques et des difficultés qu'ils rencontrent lors de l'accueil et de l'orientation de publics fragiles, afin de les rendre plus efficaces et de leur proposer de nouveaux repères.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de 3150 € à Alios formation COOP'ALPHA
- à faire procéder au versement de 1000 € au PLIE
- à faire procéder au versement de 1600 € à l'Atelier Graphite

Ces sommes seront prélevées sur la ligne budgétaire prévue à cet effet au budget primitif 2014, fonction 522 compte 6574.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 décembre 2014

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI